



Plan pluie

EURO-MÉTROPOLE DE METZ

Gérer autrement, agir maintenant

La gestion intégrée des eaux pluviales

Les eaux pluviales qui tombent dans nos zones urbanisées sont dirigées vers nos réseaux d'assainissement. Elles sont soit mélangées aux eaux usées pour aller vers la station d'épuration, soit acheminées par des réseaux dits séparatifs, vers le milieu naturel.

Ce système de collecte des eaux pluviales présente de plus en plus de limites :

- des **coûts d'investissement** importants pour la pose et l'entretien des canalisations ;
- une **eau souillée** suite à son ruissellement sur des surfaces chargées en polluants (hydrocarbures, etc.) ;
- une **surcharge** des réseaux pouvant entraîner des débordements et des **inondations** ;
- une **recharge** des nappes phréatiques **affaiblie**.

L'Euro-Métropole de Metz a choisi de changer son mode de gestion en approuvant, en Conseil Métropolitain de juillet 2025, son **Plan Pluie**.

Cette feuille de route collective impose de nouvelles règles afin de se rapprocher au mieux du cycle naturel.

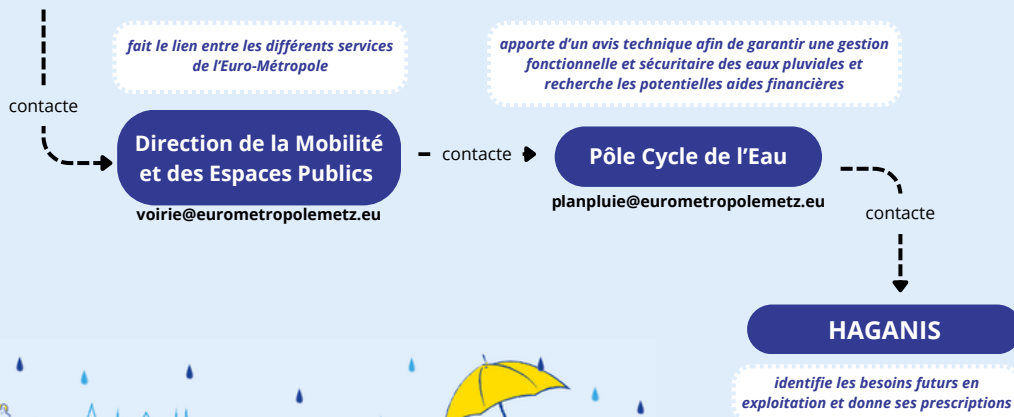
Son principe : **infiltrer les eaux pluviales, là où elles tombent**.



Gérer autrement, agir maintenant

J'ai un projet de requalification d'espace public dans ma commune :

Commune



Qui fait quoi ?

Service Espaces Verts **COMMUNE**

Entretien de l'espace vert, tonte, rabattage des arbres
(Hors arbres d'alignements le long des anciennes RD).
*Cf. convention d'entretien en vigueur entre l'Euro-Métropole
et la commune*

Service propreté **COMMUNE**

Ramassage des déchets
en surface



Entretien voirie **EMM/COMMUNE**

Remplacement ponctuel de bordure : commune
(cf. convention d'entretien)
Renouvellement dans le cadre d'une réfection
de voirie : Euro-Métropole de Metz

Assainissement **EMM/HAGANIS**

Maintien de la continuité hydraulique
Fossé transfert = 1/an
Noues ou bassins = 2/an
Avaloir = 1/an
Drain/curage = si nécessaire

Les projets vitrines

ARS-SUR-MOSELLE :

Parking Collège Pilâtre de Rozier

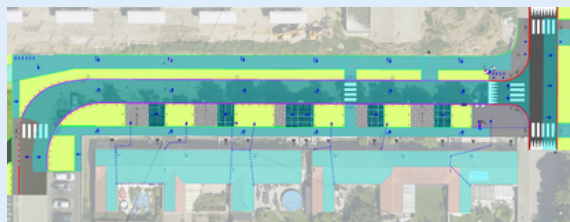
1070 m² déconnectés du réseau

585 m² d'espaces verts créés

→ Les eaux de la voirie et des cheminements piétons sont gérées, soit par la noue d'infiltration centrale, soit pas des stationnements perméables.



METZ - Rue du Bugey



2369 m² déconnectés du réseau

1490 m² d'espaces verts créés

→ Les toitures avoisinantes sont déconnectées du réseau d'eaux pluviales.

→ Les eaux de la voirie et des cheminements piétons sont gérées par des noues d'infiltration.

Et bien d'autres :

Cuvry - Place du village

Augny - Traversée du village

Montigny-lès-Metz - Quartier Lizé

Mécleuves - Rue de la Croix-du-Mont

Mey - Place de l'église



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'Euro-Métropole de Metz, page «Eau pluviale» depuis la rubrique Les services / Eau et assainissement.

Tout au long du projet, le service se tient à disposition :

Direction du Cycle de l'Eau et de l'Énergie | Pôle Cycle de l'Eau

planpluie@eurometropolemetz.eu

T. 03 87 20 10 00

